

Le mythe de l'harmonie comme moteur d'une culture européenne

(tentative de définition d'un « imaginaire* » européen)

. Introduction : définitions et champs de réflexion :

- **La notion de mythe** : à prendre ici au sens de croyance fondatrice d'une identité héroïque et épique (voir la notion de « roman national »). Tous les peuples ont éprouvé et éprouvent ce besoin de « glorification », voire d'« élection »... ces mythes fondateurs les expriment, les nourrissent, les construisent en leur donnant une origine et un idéal.

En 1933 Julien Benda (philosophe français, 1867-1956) déclarait :

« *Nous ne ferons l'Europe que si nous nous employons à créer des mythes européens et à faire une mythologie européenne.* ».

- L'Europe ?:

- **une origine mythologique** : princesse phénicienne séduite par Zeus métamorphosé en taureau blanc et conduite en Crète où elle devint mère de Minos. Donna son nom à la péninsule hellénique, avec tout ce qu'il y avait derrière (à l'ouest et au nord) du côté du couchant...

- **une réalité géographique ?** Une entité géographique délimitée aux trois quarts par des côtes maritimes (Atlantique à l'ouest, mer du nord-manche-océan arctique au nord, Méditerranée au sud). A l'Est on considère que la frontière avec l'Asie est l'Oural et la mer Caspienne.

- **une réalité Historique ?** Un héritage complexe et souvent conflictuel

- **une entité culturelle ?** « *L'Europe est-non pas une économie et pas encore une entité politique-mais une culture millénaire* » (Henri Brugmans.universitaire et homme politique néerlandais, fédéraliste, 1906-1997))

- La culture ? À quel sens ?

- **classique ?**: l'Europe intellectuelle, artistique et scientifique est faite depuis longtemps ! (ex d'Erasme)

- **au sens de valeurs et formes de pensée communes ?**:

« *La culture se situe au carrefour même de l'intellect et de l'affectif, elle serait l'équivalent, au point de vue social, du système psycho-affectif qui structure et oriente les instincts, construit une représentation ou vision du monde, opère l'osmose entre le réel et l'imaginaire à travers symboles, mythes, normes, idéaux, idéologies.* »(Edgar Morin)

Pour Renan, la culture était l'ensemble des valeurs qui forment un patrimoine ou l'idéal commun à tous les hommes :

« *Avant la culture française, la culture allemande, la culture italienne, il y a la culture humaine.* » (Renan, « *Qu'est ce qu'une nation ?* »)

Le débat est lancé entre particularisme et universalisme ! Sans compter qu'une culture pour être vivante doit être mouvante :

« *Le monde de la culture n'est pas celui de de l'immortalité, c'est celui de la métamorphose.* » (Malraux)

ou encore Rémi Brague (universitaire, historien de la philosophie) :
« *Toute culture est seconde ; elle hérite et c'est pour cela qu'elle peut innover et ne reste pas figée sur une identité arrogante, fixe et établie...elle est immigrée à elle même. »*

Je vous propose donc de nous référer à une **définition humaniste de la culture**, émise par Charles Coutel : « *La culture est l'accueil de l'autre homme ; elle est facteur d'universalité car la rencontre avec l'étranger me convie à mieux comprendre ce qui nous rapproche et ce qui nous sépare...la culture n'est pas un processus d'expansion du même mais bien l'approfondissement d'une identité à partir de l'expérience de la diversité des langues et des êtres »*

= tenter de définir une culture européenne c'est donc ouvrir une boîte de Pandore de questions...existe-t-il d'ailleurs une **singularité de l'imaginaire** (au sens de représentation du monde) **européen** ?

- **La quête de l'harmonie : une singularité européenne ?** C'est la thèse de Claude-Gilbert Dubois (spécialiste de l'imaginaire) dans son ouvrage Mythologies de l'Occident :

« *Le principe moteur d'une culture européenne n'est pas l'unité mais l'harmonie. C'est une vieille notion grecque, qui s'oppose à l'excès, l'hybris...c'est une notion qui contient en elle le désir de mettre en équilibre fonctions et pouvoirs. De son application à la politique, il en découle le principe de démocratie. Appliquée à la philosophie, il en découle un humanisme aux formes elles-mêmes nuancées, mais supposant en tout état de cause la tolérance et le respect des droits. Appliquée aux productions de la littérature et de l'art, il en résulte un équilibre entre la conscience d'hériter et le désir d'innover. Appliquée à l'économie, il en résulte une prise en considération du social et de l'humain dans l'impératif de croissance et de profit. C'est cette volonté permanente d'harmoniser le pluriel, inscrit dans sa configuration physique, ethnique, historique, qui donne à l'imaginaire européen son caractère singulier. »*

Et si l'on se réfère à la tradition philosophique de l'Humanisme, des Lumières, de Hegel, de Husserl l'idée d'Europe est celle qui relie le particulier et l'universel, et tient un rôle de médiateur entre la Nation et l'Humanité, l'individu et le bien commun et non un monde occidental standardisé, amnésique et prêt à toutes les croisades...(cf C. Coutel)

Capacité d'autocritique et ouverture dans un processus d'enrichissement mutuel, voilà ce qui définit l'idéal humaniste européen...

= « **Culture européenne ou Europe des cultures ?** » (Pamela Sticht) : la difficulté de construire une culture commune prouve que l'on est au cœur du vrai problème :

comment harmoniser des visions du monde qui ont pourtant plus de points communs que de différences ? Dans une période « dépressive » comme la nôtre chaque nation préfère s'accrocher à la bouée des différences comme à un rocher par peur du large et de perdre ses repères. Mais commençons par rappeler quel est notre héritage culturel commun :

A/ L'Héritage culturel européen :

- une construction laborieuse et conflictuelle :

- le mythe des empires : romain, chrétien(s), français, austro-hongrois, coloniaux, économiques
- le mythe des nations et des romans nationaux
- le mythe de l'union : réussites, échecs, crise de confiance actuelle...

- les acquis : (grâce à la situation de carrefour culturel)

- l'héritage gréco-romain : rationalisme critique et théorique, richesse artistique, littéraire, technique, politique...
- l'héritage chrétien : valeurs morales et humaines
- l'héritage humaniste: synthèse des deux et passage d'une conception théocentriste à une conception anthropocentriste, la raison d'état prime sur l'ordre religieux
- l'héritage des « Lumières » : Raison, Bonheur, Progrès
- l'héritage républicain : Liberté-Egalité-Fraternité, Etat-Nation
- l'héritage scientifique et technique, savoirs-faire/
- l'héritage littéraire et artistique / d'une richesse extraordinaire

- les risques (tous éprouvés au fil des siècles) :

- les dérives autocratiques : de l'ordre organisateur à l'ordre asservissant
- les dérives impérialistes : de l'universalisme à la colonisation
- les dérives idéologiques : au nom d'une foi ou d'un idéal
- les dérives nationalistes : confusion patriotisme-nationalisme
- les dérives relativistes : le « tout se vaut » qui aboutit à la dispersion communautariste, et au nivellement des valeurs...
- l'angoisse identitaire et paradoxalement son contraire- miroir : la pensée unique : « *alliance de la dictature de la majorité (décrite par Tocqueville) et la dictature de l'inculture (décrite par Flaubert)* » Charles Coutel. « *Le culturel remplace le cultivé. Il est bien vu de parler d'environnement socio-culturel et non de nécessité personnelle de se cultiver.* »

= leçon et enjeu : « *La culture européenne ne peut être qu'une propriété collective, dont aucun membre de la collectivité ne peut s'attribuer totalement l'apanage.. ...le principe unitaire n'est pas le mieux approprié : les tentatives d'unification, politiques ou idéologiques, autour desquelles on a voulu forger ce concept, se sont révélées illusoire ou arbitraires.* » (Dubois, Mythologies de l'Occident)

-> trouver le point d'harmonie des notions clefs acquises au fil des siècles pour les régénérer et créer une dynamique ...

B/ Notions clefs de l'imaginaire européen et leurs variations :

- la place de l'individu et le rapport à l'autre :

- « l'individu » : une notion récente et essentiellement européenne
- la conquête des **droits** de l'homme...et de la femme
- la notion d'homme :
 - un état ou un devenir ? - **homme ou Homme** ? (voir l'Humanisme)
 - question de l'inné et de l'acquis : avec tous les choix éducatifs que cela pose...quel type d'homme veut on former ? (voir les différents systèmes)
 - le rapport à l'autre : liberté, égalité, fraternité (voir T. More), tolérance...

- **le rapport au collectif** : 3 principes, des variantes
 - rôle et place de l'**État** et des institutions?
 - le choix de la démocratie
 - états centralisés, décentralisés, fédéraux
 - justice et codes
 - et la question de la défense (traumatisme des deux guerres mondiales)
 - notion **de services publics**
 - éducation, chaînes audio-visuelles
 - santé et sécurité sociale
 - énergie, transports
 - le principe de **solidarité sociale** (voir conférence précédente)

- **le rapport au spirituel** :
 - liberté philosophique et religieuse
 - séparation religion-état : la question de la laïcité (liée à l'histoire de chaque état)
 - Difficulté et nécessité d'inscrire le principe de laïcité dans la future constitution

- **le rapport à la culture** :
 - **vécue comme une nécessité** sinon une priorité=institutions officielles selon 4 types de structures différentes :
 - fédérale : Allemagne, Autriche, Belgique
 - décentralisée : Espagne, France (mais ministère), Italie, Suède,
 - délégation à des organismes quasi autonomes: Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas, Finlande
 - centralisée : Luxembourg, Grèce, Portugal (Sticht p68-80).
 - **des priorités différentes** : culture générale, spécialisation professionnelle... voir sondage SOFRES commandé par l'Encyclopédia Universalis en 1989 demandant à 5000 européens de cinq pays de définir quel domaine ils jugent prioritaires pour leur culture générale(Sticht p33) :
 - Français et Italiens : 1 Littérature (nettement en tête), 2 histoire
 - Anglais : 1 Mathématique, 2 actualité économique et politique
 - Allemand : 1 actualité économique et politique, 2 histoire
 - Espagnols : 1 Mathématique (légère préférence), 2 les trois autres.

- **une volonté commune : une démocratisation de la culture** (Sticht p 65 à 80)
 - 1948 déclaration universelle des droits de l'homme : proclamation du « droit à la vie culturelle » : *« toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent »* (article 27)
 - Traité de Maastricht (1992) : *« les aides destinées à promouvoir la culture et la conservation du patrimoine sont possibles quand elles n'altèrent pas les conditions d'échanges et la concurrence dans la Communauté dans une mesure contraire à l'intérêt commun »* (article 92) le droit à la Culture reste donc propre à chaque Etat. Toujours ce va et vient entre universalisme et particularisme...

= un socle commun, des variations questionnantes. La culture européenne a toujours été hétérogène, on pourrait presque dire qu'elle est caractérisée par les antagonismes qui la composent et ce sont ces différences, dans un socle commun, qui ont suscité des essors économiques, sociaux, techniques, politiques et artistiques...

C/ Vers l'Homo-Europaeus ? (formule de Julia Kristeva) : une gestation difficile, une citoyenneté et une identité paradoxales :

« Celui qui veut participer à la culture européenne doit s'intégrer à une communauté, qui a transmis cette culture et qui lui donne ses conditions de réalité, de création, de signification » (Denis de Rougemont)

= ancrage et ouverture

- Les tentatives :

- 1954 : Fondation Européenne de la culture par Denis de Rougemont (fondation privée)
- 1973 : déclaration des 9 membres de la CEE sur « l'identité européenne »
- 1975 : Léo Tindemans (1^{er} ministre belge de 1973 à 1979) propose la création d'une fondation européenne
- = demeurent symboliques
- 1985 : initiative des villes européennes de la culture par Melina Mercouri
- 1987 : Athènes ville européenne de la culture
- Erasmus**
- 1989 : création de la brigade franco-allemande
- 1992 : traité de Maastricht : notion de « citoyenneté européenne »
Création de la chaîne franco-allemande **Arte**
- 1997 : traité d'Amsterdam : « *respecter et promouvoir la diversité des cultures* »
- 1998 : création de L'Institut européen des itinéraires culturels (accord entre le Conseil de l'Europe et le Grand Duché du Luxembourg)
- 1999 : les villes européennes de la culture deviennent capitales européennes de la culture...+ de 50 villes ont été désignées depuis.
- le programme cadre 2000 : promouvoir des projets pluridisciplinaires dans 3 directions :
 - encourager des événements (expositions, festivals, rencontres internationales), pour bénéficier des aides, au moins 7 pays doivent participer
 - aides aux « grands projets » qui doivent faire comprendre aux Européens leur héritage commun et leur diversité culturelle (ville européenne de la Culture, création de « Journées européennes... »)
 - projets spécifiques demandant la participation d'au moins 4 pays membres.
- = cadre intéressant mais limité par le refus d'intervenir sur les compétences nat
- l'Accr (association des centres culturels de rencontre), la Fondation Européenne de la culture à Genève, Gullivers (Amsterdam et Berlin), Les Maisons de l'Europe, Les Académies européennes, l'Institut d'études européennes à Paris 8 ...

- les raisons des échecs et des limites : « *Europe se caractérise par une diversité culturelle ... compte tenu des interactions culturelles et des antagonismes politiques qui ont suscité une nouvelle prise de conscience de la part des nations occidentales après la dernière guerre, la construction de l'Europe ne pouvait se fonder sur une identité culturelle commune... c'est aussi la raison pour laquelle il n'existe toujours pas de politique culturelle propre à l'Union.* » Pamela Sticht
Peut être aussi une installation illusoire dans la paix ?

mais à noter : la réussite d'Erasmus : en 30 ans a permis à 30 millions d'étudiants de participer à des échanges culturels. Actuellement 12 % des étudiants en France sont de jeunes étrangers (et ils représentent 40 % des doctorants en 2014-2015)... En 2016, 35962 étudiants français étudiaient à l'étranger (soit 3 % de l'ensemble Erasmus)...

et un paradoxe : la Polytechnique de Shanghaï a créé un Institut d'Etudes Supérieures des Cultures Européennes pour « *donner à penser* » (dit le président de cette université « *à nos jeunes ingénieurs, afin qu'ils ne deviennent pas des kamikazes quand ils rencontrent des conflits personnels ou sociaux* ») (J. Kristeva)

- Les projets :

- 1 / Bruxelles-capitale culturelle européenne (1995): échec mais depuis 2009 deux villes au moins partagent ce label (l'une issue d'un ancien état membre, l'autre d'un nouveau + éventuellement une troisième issue d'un pays tiers) chaque année. Pour 2017 Aarhus (Danemark) et Paphos (Chypre).
- 2/ L'Institut Européen de la Culture envisagé par Bruxelles : projet viable ou utopie ? (Sticht p 109 à 111) :
 - création d'une maison européenne de la culture par la fédération des instituts culturels nationaux ?
 - enjeux :- préserver la diversité et contribuer par les dialogues interculturels à créer un sentiment d'appartenance.
 - Représenter la culture européenne à l'extérieur de l'Union= en suspens (« *C'est un rêve* » déclara Jacques Delors en 1993)
- 3/ vers une société civile européenne... ?! : (Sticht p 113) déclin de l'État-Nation ? Pouvoir de l'Union ? Combiner un Etat supra-national et des sociétés nationales diversifiées (position d'Alain Touraine) ?

- les conditions d'une réussite ? (cf Julia Kristeva)

-« sortir de la dépression nationale »:

« *L'Europe est en train de perdre son image de grande puissance, la crise financière, politique et existentielle s'en ressent.* » « *elle a besoin de cultures nationales fières d'elles mêmes et valorisées, pour réaliser dans le monde cette diversité culturelle dont nous avons donné le mandat à l'Unesco...l'Europe fédérale ainsi comprise- et aucune autre entité étatique supranationale- pourrait jouer alors un rôle important dans la recherche de nouveaux équilibres mondiaux.* »

- « l'amour du point d'interrogation » :

« *après avoir succombé aux dogmes identitaires jusqu'aux crimes, un nous européen est en train d'émerger porteur d'une identité d'inquiétude questionnante.* »

I « 'Identité » européenne est donc celle de la question, de l'examen critique, c'est sa force et sa faiblesse...

« *L'Europe a plongé toute chose, l'homme, la vie, le cosmos, dans le devenir qui problématise tout.* » (Edgar Morin)

Le refus des dogmatismes caractérise le projet européen et humaniste ; c'est la condition de la liberté de penser et de circuler, réaffirmée lors du conseil européen de Copenhague.

- « **la diversité des langues** » : « *Diversité, c'est ma devise* », disait déjà La Fontaine, sans parler de Montaigne ou d'Erasmus...pour J. Kristeva le multilinguisme est le fond de la diversité culturelle : « *le futur européen sera-t-il un sujet singulier, au psychisme intrinsèquement pluriel, trilingue, quadrilingue, multilingue ? Ou se réduira-t-il au globish ?* »

- on ne naît pas européen, on le devient :

- **l'identité est un acquis**, non un inné. L'identité européenne se construit :
 - volontairement par des mouvements citoyens ?.
 - sous l'impulsion et l'accompagnement des « élites » ?
 - sous l'impulsion des gouvernements nationaux ?
 - sous l'impulsion du parlement européen ?
 - vers une Europe des réseaux ? : Jacques Rigaud, ancien président de l'Accr (association des centres culturels de rencontre) : Sticht p 59 à 61
« Je crois beaucoup à l'Europe des réseaux. Ces relations interculturelles ne sauraient être uniquement le fait des Etats ou des collectivités publiques. C'est la création de réseaux entre organismes, des institutions de même type qui doit constituer le quadrillage, le tissu conjonctif d'un concert culturel européen... » (Europe Horizon Culture 1994)

= Que chacun prenne ses responsabilités !

- **pour construire cette « identité »** il faut harmoniser plusieurs postulations contraires : unité et diversité ; désenchantement et confiance ; analyse critique et création féconde...répondre au besoin de croire et au désir de savoir (voir Freud) : créer un élan lucide et dynamique...
= Etablir un passé commun (à quand l'enseignement d'une histoire comparative ? Faut il un « roman européen?), un présent qui ne fuit pas la complexité dans le repli haineux et un avenir riche de perspectives nouvelles...voilà le défi !

Conclusion :

Pour conclure je donnerai la parole à deux personnes porteuses d'espoir :
Julia Kristeva : *« Contre la déclinologie ambiante l'espace culturel européen pourrait être une réponse audacieuse. Peut être la seule qui prend au sérieux la complexité de la condition humaine dans son ensemble, les leçons de sa mémoire et les risques de ses libertés. »*

et Emmanuel Tallu, étudiant français à Cracovie dans le cadre Erasmus : *« nous sommes la génération qui ambitionne simplement de construire des ponts plutôt que des murs. »*

Du 9 au 12 mars s'est ouverte la Convention européenne de la jeunesse réunissant 150 citoyens de 38 pays européens à Strasbourg, avec pour mission de refondre le projet européen et de doter l'Union d'une Constitution. Le texte a été ensuite envoyé aux candidats à la présidentielle en France et en Allemagne et sera diffusé par une équipe d'ambassadeurs dans plus de 20 pays...

Alors pour rester digne de notre héritage culturel douloureux mais riche parce que questionnant ouvrons les perspectives de l'avenir au lieu de nous enfermer dans les peurs sclérosantes du moment...car ce qui caractérise au final le mieux la « culture européenne » c'est :

« Le goût de la vie humaine dans sa singularité partageable » (Julia Kristeva)